



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1221

Approbation d'un contrat de diffusion de vidéos du musée des Beaux-Arts sur la plateforme Art Explora Academy entre la Ville de Lyon/musée des Beaux-Arts et le fonds de dotation Art Explora

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1221 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE DIFFUSION DE VIDEOS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS SUR LA PLATEFORME ART EXPLORA ACADEMY ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSEE DES BEAUX-ARTS ET LE FONDS DE DOTATION ART EXPLORA (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Art Explora est un fonds de dotation dont la vocation est le partage de la culture avec le plus grand nombre. Il s'appuie notamment pour cela sur les technologies numériques et des dispositifs itinérants, pour initier de nouvelles rencontres entre les œuvres et le public.

Art Explora soutient aussi la création et bénéficie pour toutes ces actions de la mobilisation d'un réseau de bénévoles.

Le fonds de dotation souhaite mettre en valeur les initiatives qui vont dans le sens de ce partage avec le plus grand nombre et créer un partage d'expériences entre les acteurs culturels, par l'organisation d'un prix européen en partenariat avec l'Académie des beaux-arts.

Pour répondre à cet objectif de partage de la culture avec le plus grand nombre, il développe notamment, depuis l'été 2020, Art Explora Academy : une plateforme digitale qui proposera onze parcours d'histoire de l'art validés par les professeurs de Sorbonne Université et divers contenus permettant à l'utilisateur d'aller plus loin et de découvrir d'autres approches de l'histoire de l'art, d'œuvres ou d'artistes en particulier. L'accès à la plateforme et ses différents contenus est entièrement gratuit.

C'est dans ce cadre qu'Art Explora s'est rapproché du Musée des Beaux-Arts de Lyon afin de pouvoir diffuser sur la plateforme digitale, à titre gratuit et non exclusif, les vidéos suivantes, choisies, afin d'illustrer les contenus proposés par la plateforme, sur différentes périodes de l'histoire de l'art. :

Titre	Durée
Lumière Divine	2 min 45 sec
Brume de lumière	2 min 16 sec
Georges Braque	1 min 40 sec
Marc Chagall	1 min 34 sec
What is Impressionism ? en gigapixel	3 min 44 sec
Rembrandt, La Lapidation de st Etienne, en gigapixel	1 min 40 sec
Veronese Bathsheba bathing en gigapixel	2 min 29 sec

Rembrandt The Stoning of St Steven, ien gigapixel	1 min 39 sec
Ingres, L'Arétin en gigapixel	1 min 35 sec
Degas, Danseuses sur la scène	1 min 03 sec

Il est souhaité répondre favorablement à la sollicitation d'Art Explora dans le cadre de la politique du musée des Beaux-Arts, de développement de l'accès de ses collections au plus grand nombre.

Le projet de contrat joint au présent rapport formalise les conditions d'autorisation de diffusion de ces vidéos pour une durée initiale de 3 ans.

Vu le projet de contrat.

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1- Le contrat d'autorisation de diffusion établie entre le musée des Beaux-Arts/Ville de Lyon et la plateforme Art Explora Academy est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit contrat et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET